



SAFE D SCALE

HMIS		NFPA	Equipement de protection individuelle		
Santé	3	3			
Risque d'incendie	0	0			
Réactivité	0	0			

Numéro de révision: 1

Date de révision: 2005-09-27

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PREPARATION ET DE LA SOCIETE/ENTREPRISE

Nom du produit: SAFE D SCALE

MSDS #: 11652_HX

Code du produit: 11652100, 11652470

Utilisation recommandée: Traitement pour eau de refroidissement.

Producteur, importateur, fournisseur:

JohnsonDiversey, Inc. 3630 E. Kemper Rd. Cincinnati, OH 45241 Phone: 1-800-438-2647	Canadian Headquarters JohnsonDiversey - Canada, Inc. 2401 Bristol Circle Oakville, Ontario L6H 6P1 Phone: 1-800-668-3131
----------------------------------------------------------------------------------------------	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Téléphone en cas d'urgence: 1-800-851-7145 (Prosar); 1-651-917-6133 (Int'l Prosar); 01-800-710-3400 (México)

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Aperçu des premiers secours

DANGER. CORROSIF. Provoque des brûlures de la peau et des yeux. NOCIF OU MORTEL SI AVALÉ. NE respirez pas la poussière ou le brouillard.

Principales voies entree: Contact avec la peau. Contact avec les yeux. Inhalation.

Contact avec la peau: Corrosif . Peut provoquer des dommages permanents.

Contact avec les yeux: Corrosif . Provoque des dommages irréversibles aux yeux, y compris la cécité.

Inhalation: Peut provoquer des irritations et effets corrosifs au nez, à la gorge et aux voies respiratoires.

Ingestion: Corrosif. Provoque des brûlures à la bouche, à la gorge et à l'estomac.

3. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

Composants Dangereux

Composants	N° CAS	% en poids	DL50 Orale	DL50 Cutanée	CL50 Inhalatoire
Acide sulfonique méthane	75-75-2	50 - 60%	200 mg/kg (rat)	Non disponible	Non disponible
Éthylèneglycol	107-21-1	5 - 10%	4700 mg/kg (rat)	9530 mL/kg (rabbit)	200 mg/m ³ (rat)

4. PREMIERS SECOURS

Contact avec les yeux: Rincer les yeux IMMÉDIATEMENT à l'eau courante pendant au moins 15 minutes en gardant les paupières ouvertes . Consulter un médecin immédiatement .

Contact avec la peau: Rincer immédiatement à grande eau pendant 15 minutes . Consulter un médecin immédiatement .

Inhalation: En cas de problème de respiration, respirer de l'air frais . Consulter un médecin immédiatement .

Ingestion: Ne pas faire vomir. Faire boire immédiatement une tasse d'eau ou de lait . Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Consulter un médecin immédiatement .

Conditions médicales aggravées: Les personnes présentant des difficultés de la cutané préexistantes peut être plus susceptible aux effets irritants , Les individus avec des problèmes respiratoires chroniques tels que l'asthme, l'emphysème, la bronchite chronique, etc., peuvent être plus prédisposés à l'irritation .

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyens d'extinction appropriés: Poudre, eau pulvérisée, mousse, dioxyde de carbone.

Dangers spécifiques: Non applicable

Risques Inhabituels Matières corrosives (Voir section 8 et 10) .

Méthodes particulières d'intervention: Aucune méthodes spéciale n'est requise

Equipements spéciaux pour la protection des intervenants: Comme pour tout incendie, porter un respirateur à air comprimé, MSHA/NIOSH (approuvé ou équivalent), ainsi qu'une combinaison complète de protection

Moyen d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de sécurité: Pas d'information disponible.

6. MESURES A PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Précautions individuelles:	Revêtir un équipement de protection individuelle approprié (voir Section 8). Les surfaces contaminées deviennent extrêmement glissantes.
Méthodes de nettoyage:	Méthodes de nettoyage - déversement important. Eviter que le produit arrive dans les égouts. Enlever avec un absorbant inerte. Balayer et déposer avec une pelle dans des réceptacles appropriés pour l'élimination. Terminer le nettoyage par un rinçage à l'eau.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Manipulation:

Eviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Ne pas y goûter ni l'avaler. Eviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Utiliser uniquement dans un environnement bien aéré. Retirer et laver les vêtements et les chaussures contaminées avant réutilisation. L'utilisateur doit se laver parfaitement après les manipulations. Le résidu du produit peut rester sur/dans les conteneurs vides. Utiliser toutes les mêmes précautions pour la manutention du conteneur vide et le résidu que pour la manutention du produit. **POUR UTILISATION COMMERCIALE ET INDUSTRIELLE SEULEMENT. POUR UTILISATION COMMERCIALE ET INDUSTRIELLE SEULEMENT.**

Stockage:

Protéger du gel. Conserver hermétiquement fermé dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Conserver hors de la portée des enfants.

8. MESURES DE CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Mesures d'ordre technique:

Dans les processus où il y a risque de génération de poussières ou de particules aéroportées, il faut assurer une aération adéquate conformément aux bonnes pratiques de ventilation.

Équipement de protection individuelle

Protection des yeux:	Lunettes de protection contre les éclaboussures de produits chimiques.
Protection des mains:	Gants résistants aux produits chimiques. Comprend gants en néoprène.
Protection de la peau et du corps:	En cas d'exposition importante, porter des vêtements de protection appropriée.
Protection respiratoire:	Si l'aération est inadéquate pour contrôler les aérosols, les brumes et les vapeurs, utiliser une protection respiratoire appropriée pour éviter toute surexposition. Si les conditions du travail exigent l'emploi d'un appareil respiratoire, suivre les recommandations de protection respiratoire de OSHA 29 CFR 1910.134 et ANSI Z88.2.
Mesures d'hygiène:	A manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité.

Composants	N° CAS	ACGIH	OSHA	Mexico
Éthylèneglycol	107-21-1	100 mg/m ³ (Ceiling)		100 mg/m ³ (Ceiling)

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

État physique:	Liquide	Aspect:	solution aqueuse
Couleur:	Brun	Point/intervalle d'ébullition:	>200 (°F) >100 (°C)
Odeur:	Douce	Point/intervalle de fusion:	Indéterminé
Densité:	1.29 g/mL	pH:	0.14
Dilution pH:	1.72 (1%)	Densité:	Pas d'information disponible
Masse volumique apparente:	Pas d'information disponible	Température de décomposition:	indéterminé
Densité gazeuse:	Pas d'information disponible	Température d'auto-inflammabilité:	Pas d'information disponible
Vitesse d'évaporation:	Pas d'information disponible	Solubilité:	Soluble
Solubilité dans d'autres solvants:	Pas d'information disponible	Teneur (%) en COV (composés organiques volatils):	6.75%
Viscosité:	Pas d'information disponible	Point d'éclair:	>200 (°F)>93.3 (°C)
Coefficient de partage (n-octanol/eau):	Pas d'information disponible		

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Stabilité:	Le produit est stable
polymérisation:	Une polymérisation dangereuse ne se produit pas
Produits de décomposition dangereux:	Aucun raisonnablement prévisible
Matières à éviter:	des oxydants. Incompatible avec des bases.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Toxicité aiguë	ORALE DL50 estimé entre 25 - 200 mg/kg corrosive
Information sur les composants:	Voir la Section 3
Toxicité chronique:	Inconnu
Effets spécifiques	
effets cancérogènes:	Aucun connu
effets mutagènes:	Aucun connu
Toxicité reproductrice:	Aucun connu

Effets sur l'organe-cible: Aucun connu

Composants Dangereux

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Information environnementales En cas d'utilisation adéquate, ce produit ne provoque pas d'effets négatifs sur l'environnement

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Déchets de résidus / produits non utilisés:

Éliminer selon les dispositions prévues par les différentes réglementations fédérales, provinciales, locales ou d'État. Le produit non dilué est réglementé par les lois concernant l'environnement et le transport en tant que déchet corrosif.

RCRA Hazard Class: D002

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

DOT/TDG: S'il vous plaît, consulter le document d'expédition pour les renseignements à jour sur le transport

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Inventaires internationaux

Tous les éléments de ce produit sont énumérés dans les inventaires suivants: États-Unis (TSCA), Canada (DSL/NDL), Europe (EINECS/ELINCS/NLP).

Réglementation des É.-U.

Proposition 65 de la Californie: Ils n'y a pas des ingrédients qui sont assujettis à la déclaration en suivant 'Proposition 65' de Californie

LOI DU DROIT DE SAVOIR DE L'ÉTAT

Composants	N° CAS	MARTK:	NJRTK:	PARTK:	RIRTK:	ILRTK:	CTRTK:
Eau	7732-18-5	-	-	-	-	-	-
Éthylèneglycol	107-21-1	Listed	Listed	Listed	Listed	Listed	-
Propriété intellectuelle	TS*	-	-	-	-	-	-
Acide sulfonique méthane	75-75-2	-	-	-	-	-	-
Numéro au registre de commerce.		-	-	-	-	-	-

CERCLA / SARA

Composants	N° CAS	% en poids	CERCLA/SARA RQ (lbs)	Section 302 TPQ (lbs)	Section 313
Éthylèneglycol	107-21-1	5 - 10%	5000		Listed.

Composants	CAA HAP	CAA ODS	CWA Polluants en Priorité
Éthylèneglycol	Listed.		

SARA 311/312 Hazard Categories

Immédiat Y
Différée N
Incendie: N
Réactivité N
Décompression soudaine N

Canada

WHMIS: E Matières corrosives.



Composants	N° CAS	NPRI
Éthylèneglycol	107-21-1	Listed

16. AUTRES INFORMATIONS

Cause de la révision: Non applicable

Préparé par: NAPRAC

Conseils supplémentaires: Aucune

Avis au lecteur: Ce document a été préparé de sources considérées techniquement sérieuses. Il ne constitue pas une garantie, énoncée ou tacite, de l'exactitude des renseignements ci-inclus. Les conditions actuelles d'usage et de maintenance sont hors du contrôle du vendeur. L'utilisateur doit s'assurer qu'il possède de toutes les données en cours, en regard de son utilisation particulière et qu'il respecte tous les règlements fédéraux, des états, provinciaux et municipaux.